



## HERAMASS LIGHT

Chape de ciment allégée avec des billes de verre expansé, aux propriétés isolantes et à retrait contrôlé, pour intérieurs et extérieurs

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

**HERAMASS LIGHT** est un prémélangé à base de ciment et de granulats de verre expansé pour la réalisation de chapes allégées en milieu civil. Léger et doté d'une bonne résistance mécanique, il est idéal lorsque les structures porteuses ne peuvent pas être alourdies. Son utilisation convient également à la réalisation d'isolants thermiques de nature minérale et donc incombustibles.

**HERAMASS LIGHT** est prêt à l'emploi et s'utilise à la consistance dite "terre humide" ou "semi-humide", il peut être travaillé aussi bien manuellement que mécaniquement et peut être pompé directement en surface.

**HERAMASS LIGHT** a un classement CT C12 F4 selon la norme EN 13813 Chapes et matériaux pour chapes et classement de réaction au feu A1fl.

### CHAMPS D'APPLICATION

**HERAMASS LIGHT** est utilisé en intérieur et en extérieur à usage résidentiel pour la réalisation de chapes (ancrées, désolidarisées ou flottantes), pour les couches de répartition des charges, pour créer des pentes ou surélever les niveaux des sols. Sur les chapes réalisées avec **HERAMASS LIGHT**, il est possible de poser des carreaux céramiques, des matériaux en pierre et des revêtements en bois.

### PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent être durcis et secs, exempts de poussière, d'huile et de graisse, exempts de parties friables et incohérentes ou non parfaitement ancrées. Le support doit être stable, indéformable, sans fissures et avoir déjà terminé le retrait hygrométrique de maturation.

Dans le cas de supports exposés à la lumière directe du soleil, il est conseillé de les humidifier abondamment avec une éponge afin de les refroidir. Attendre que l'eau de surface s'évapore avant de commencer à appliquer le produit. Rétablir les irrégularités excessives avec l'**enduit HERARAS ONE** pour les épaisseurs n'excédant pas 3 mm, pour les épaisseurs supérieures et pour une intervention rapide utiliser **HERAGROUT MONO**.

### PRÉPARATION DE LA PÂTE

Les supports doivent être matures, secs et stables, non sujets aux remontées d'humidité. Nettoyez les surfaces et éliminez les débris, la poussière et les corps étrangers. Toute irrégularité du support doit être traitée au préalable.

Dans le cas d'une chape adhérente (épaisseur minimum 3,5 cm) : aspirer les poussières du support et éliminer toute trace d'enduit, d'huile ou de décoffrant. Couvrir les murs d'enceinte et les éventuelles colonnes avec un matériau compressible d'une épaisseur minimale de 10 mm et d'une hauteur non inférieure au niveau du revêtement de sol fini. A l'aide d'un pinceau plat ou d'un pinceau, appliquer un coulis d'accrochage (grip bridge) composé de 2 parts de ciment, 1 part de latex synthétique HERALAX FLEX et 1 part d'eau. Commencez à faire la chape immédiatement (frais sur frais).

Dans le cas d'une chape désolidarisée (épaisseur minimum 5 cm) : étaler une feuille de polyéthylène sur le support en faisant chevaucher les joints d'au moins 10 ou 15 cm et sceller avec du ruban adhésif résistant à l'humidité. Couvrir les murs d'enceinte et les éventuelles colonnes avec un matériau compressible d'une épaisseur minimale de 10 mm et d'une hauteur non inférieure au niveau du revêtement de sol fini. Préparez avec précision les niveaux et les berges de confinement puis commencez à répandre **HERAMASS LIGHT**.

Dans le cas de chape flottante (épaisseur minimum 6 cm) sur systèmes d'isolation thermique ou acoustique: en fonction de l'indice de compressibilité des matériaux utilisés, prévoir l'utilisation éventuelle d'un treillis de renfort électrosoudé (5 x 5 cm et fil d'acier  $\varnothing$  2 mm) à insérer à mi-épaisseur de la chape. Étaler une feuille de polyéthylène sur le support en faisant chevaucher les joints d'au moins 10 ou 15 cm et sceller avec du ruban adhésif résistant à l'humidité. Couvrir les murs d'enceinte et les éventuelles colonnes avec un matériau compressible d'une épaisseur minimale de 10 mm et d'une hauteur non inférieure au niveau du revêtement de sol fini. Préparez avec précision les niveaux et les berges de confinement puis commencez à répandre **HERAMASS LIGHT**.

#### **APPLICATION**

Dans un premier temps, il est indispensable de mouiller complètement le support avec de l'eau en prenant soin d'éviter toute stagnation d'eau au moment de l'application. Le mouillage du substrat est particulièrement important pour que le produit ait l'eau nécessaire au processus osmotique et aux réactions de durcissement.

**HERALASTIC OSMO PRO** il s'applique au pinceau en deux couches croisées, en traitant d'abord les murs de haut en bas, puis le sol. Si la brosse glisse difficilement, ne pas ajouter de liquide au mélange mais mouiller davantage le support. La deuxième couche est appliquée de la même manière sur la première couche dans la phase de durcissement (environ 3-5 heures) et dans tous les cas après max. 12 heures. Pour une application à la truelle, il est recommandé de traiter le support avec une première application au pinceau, pour s'assurer que le produit pénètre suffisamment dans le support puis appliquer avec une truelle lisse. Dans tous les cas, l'épaisseur totale ne doit pas dépasser 4 mm. Dans les coins et/ou les bords, appliquer **HERALASTIC OSMO PRO** par la réalisation préalable d'anses ou d'arrondis du support. Si vous avez besoin d'enduire ou de créer des chapes ciment, recouvrez **HERALASTIC OSMO PRO** après au moins 12 heures et au plus tard 24 heures avec un enduit de sable et de ciment mélangé à du latex.

#### **PRÉPARATION DE LA PÂTE**

A l'aide d'une bétonnière traditionnelle ou d'une vis sans fin ou d'un malaxeur planétaire ou d'un malaxeur spécial avec pompe à pression automatique, mélanger soigneusement la poudre avec de l'eau propre, jusqu'à obtenir la consistance dite "terre humide" en prenant soin d'éviter la formation de grumeaux. Avec une bétonnière, ne pas prolonger le mélange plus de 3 minutes. N.B. : les pâtes trop sèches peuvent créer des problèmes d'hydratation et des brûlures, tandis que l'excès d'eau dans le mélange allonge considérablement les temps de séchage et provoque un retrait dimensionnel.

#### **APPLICATION**

Les éventuelles gaines ou canalisations doivent être recouvertes d'un treillis métallique d'armature et éventuellement augmenter l'épaisseur de la chape. Réaliser les bandes de nivellement avec le même **HERAMASS LIGHT** puis commencer le remplissage puis niveler le nivellement. Pendant que la chape est encore humide, compacter le produit à la main ou à la machine. En cas d'épaisseurs élevées, compacter le mortier au fur et à mesure que l'épaisseur augmente. Au bout de 24 heures à compter de l'application, aérer les pièces pour permettre un séchage meilleur et plus rapide du produit. Si la coulée doit être interrompue, elle doit être renforcée en insérant des tiges métalliques de 25 à 30 cm de long dans l'épaisseur du mortier tous les 30 à 40 cm ; pour assurer l'adhérence de la nouvelle coulée, il est nécessaire d'appliquer un coulis d'accrochage (grip bridge). Ne marchez pas sur le produit pendant au moins 12 à 24 heures selon la température.

Pour poser des revêtements en céramique, en été, il est nécessaire d'attendre que la chape durcisse pendant environ 14 jours. Pour la pose de parquet ou de matériaux sensibles à l'humidité, il est toujours nécessaire de vérifier le degré de séchage de la chape à l'aide d'un hygromètre au carbure de calcium.

#### **NETTOYAGE**

Lavez-vous les mains et l'équipement de pompage avec beaucoup d'eau propre avant que le produit ne commence à durcir.

#### **ARTICLE DE SPÉCIFICATION**

Réalisation de chapes allégées, intérieures et extérieures, à l'aide de mortier à base de ciment prédosé prêt à l'emploi, à prise normale, conforme à la norme UNI EN 13813 de classe CT-C12-F4-A1fl, type **HERAMASS LIGHT** produit par **HERAKEM S.R.L.** Le produit doit être appliqué à la règle puis taloché et lissé.

## AVERTISSEMENTS

Le produit doit être appliqué à une température comprise entre +5°C et +30°C. Ne pas appliquer en plein soleil ou en cas d'éventuelles gelées nocturnes. Protéger le produit d'un séchage rapide en masquant les ouvertures ; en cas de vents forts, recouvrez-le d'une feuille de protection en polyéthylène ou vaporisez souvent de l'eau sur la surface pendant les 2-3 premiers jours. Ne pas appliquer le produit sur des supports sujets à des remontées d'humidité sans pose de pare-vapeur (feuille de polyéthylène). Avant de poser du bois, du parquet ou des matériaux sensibles à l'humidité, vérifier le taux d'humidité résiduelle du support à l'aide d'un hygromètre au carbure de calcium. Ne pas ajouter de produits étrangers à la pâte.

## DONNÉES TECHNIQUES \*(à +22±1°C et 55±5% H.R.)

Aspect	poudre granuleuse grise
Densité apparente (poussière)	environ 1100 kg/m <sup>3</sup>
Teneur en solides	100 %
Eau de gâchage	environ 16 % (environ 4 litres par sac de 25 kg)
Densité du produit séché	environ 1200 kg/m <sup>3</sup>
Temps de mélange	environ 3 à 5 minutes
Temps de maniabilité	environ 60 minutes*
Temps de marche	environ 24 heures*
Temps de séchage	environ 1 semaine pour chaque cm d'épaisseur
Délai d'attente pour la pose	
des céramiques	14 jours*
Température de fonctionnement	-30°C à +80°C
Résistance à la compression	
(après 7 jours)	≥ 13 N/mm <sup>2</sup> (EN 13892-2)
Résistance à la compression	
(après 28 jours)	≥ 15 N/mm <sup>2</sup> (EN 13892-2)
Résistance à la flexion	
(après 28 jours)	≥ 4 N/mm <sup>2</sup> (EN 13892-2)
Réaction au feu	Euroclasse A1fl (EN 13501-1)
Conductivité thermique	0,35 W/mK (valeur tabulée)
Résistance au vieillissement	excellente
Résistance à l'humidité	excellente
Résistance aux acides et aux alcalis	faible
Résistance aux solvants et aux huiles	excellente

<b>Consommation</b>	<b>environ 11 kg/m<sup>2</sup> pour chaque cm d'épaisseur</b>
<b>Emballage</b>	<b>sac de 25 kg</b>

### PRODUIT POUR USAGE PROFESSIONNEL

Cette fiche technique est basée sur les connaissances acquises grâce à notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier les données qu'il contient en raison d'améliorations et de progrès techniques. Compte tenu des différents matériaux et des différentes techniques de traitement, non soumis à notre contrôle direct, nous ne pouvons assumer aucune responsabilité quant à l'utilisation de ces indications. Nous vous recommandons donc d'effectuer vous-même suffisamment de tests et de consulter notre service d'assistance technique.



Herakem srl

sede legale: Via Benedetto De Falco 16 80136 Napoli  
sede operativa: Viale Ferrovie dello Stato  
Zona Ind.le ASI - 80014 Giugliano in Campania (NA)

Tel/Fax +39 081 330 90 20

info@herakem.com - www.herakem.com

Cod. Fisc. / Partita Iva 07658641217 - Cap. Soc. Euro 80.000 i.v.